

Regard santé

l'aire d'Anizy-le-Château

→ Présentation de l'aire

L'aire d'Anizy-le-Château comprend un **seul canton** éponyme.

Au 1^{er} janvier 2006, cette aire compte 10 429 habitants, soit une densité de 71,3 habitants au km². Cette densité est proche de celle de l'Aisne (72,9 h/km²), mais reste inférieure à celles de la Picardie (97,6 h/km²) et de la France métropolitaine (112,9 h/km²).

Cette population compte autant de personnes de **moins de 25 ans** au recensement de 1999 (32,6 %) que le département (32,3 %) et qu'en région (33,1 %) et plus qu'au niveau national (30,9 %).

Les personnes de **25 à 59 ans** (48,7 %) sont plus nombreuses que dans l'Aisne (46,6 %), qu'en Picardie (47,8 %) et qu'en France métropolitaine (47,8 %).

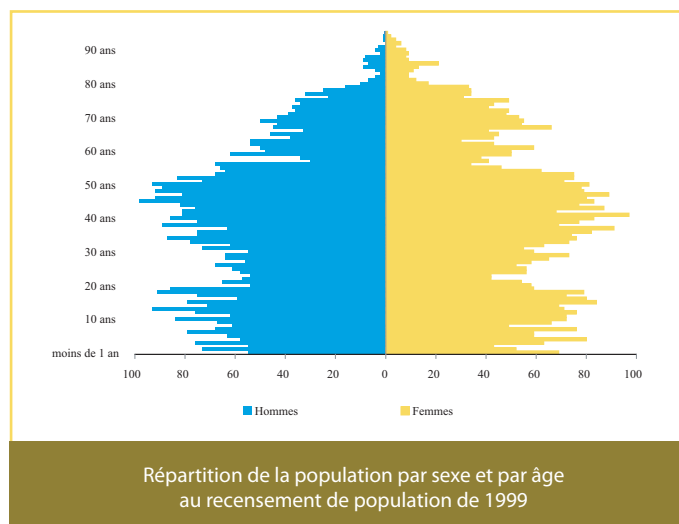
En revanche, les **75 ans et plus** sont moins nombreux que dans les trois entités géographiques précitées : respectivement 5,2 % contre 7,3 %, 6,6 % et 7,7 %.

Entre 2003 et 2006, l'aire d'Anizy-le-Château présente un **indice conjoncturel de fécondité** (ICF) de 2,22 enfants par femme, ce qui est supérieur à l'ICF de l'Aisne (2,09) mais aussi de la Picardie (1,99) et de la France métropolitaine (1,89).

Sur cette même période, ceci représente 484 naissances, dont 7 sont issues de **mères mineures**, soit un taux de 14,5 %. Ce taux est supérieur à ceux du département (12,3 %), de la région (9,6 %) et du niveau national (5,7 %).

Entre 2001 et 2004, sur les 499 naissances dont la mère réside dans l'aire, 50,3 % ont eu lieu à Laon, 34,1 % à Soissons, 8,2 % à Reims, 4,2 % à Chauny et 3,2 % ailleurs en France.

De même, sur les 677 décès concernant les habitants de l'aire, 53,2 % sont constatés à Laon, 19,6 % à Soissons, 15,1 % à Reims, 5,9 % à Chauny et 6,2 % dans le reste de la France.



Source : Insee, recensement de la population 1999

SOMMAIRE

PAGE 2 Données sociales

PAGE 3 Professionnels de santé

PAGE 4 Mortalité et affections de longue durée

PAGE 5 Maladies de l'appareil circulatoire

PAGE 6 Cancers et tumeurs

PAGE 7 Asthme

PAGE 8 Maladies du système nerveux et affections psychiatriques

PAGE 9 Prévention

PAGE 10 Graphiques polaires

PAGE 11 Analyse et spécificité de l'aire

PAGE 12 Ce qu'il faut retenir...



OR2S



l'Assurance
Maladie

Service Médical
Nord-Pas-de-Calais Picardie

→ Données sociales

Des taux de bénéficiaires du RMI et de la CMU inférieurs à ceux de l'Aisne et de la Picardie

En 2005, 48,2 % des foyers fiscaux d'Anizy-le-Château sont **non imposables**. Cette proportion est moindre que celle de l'Aisne (52,4 %), proche de la Picardie (47,8 %) et est supérieure à celle de la France métropolitaine (46,2 %).

Les **revenus moyens** de l'aire (15 862 €) sont donc supérieurs au département (14 681€), proches de la région (15 938 €) et inférieurs au niveau national (17 165 €).

En 2004, l'aire d'Anizy compte 25,4 bénéficiaires de l'**aide ménagère** pour 1 000 personnes de 65 ans et plus, soit plus que dans l'Aisne (22,7 ‰) et qu'en Picardie (21,3 ‰).

En revanche, les bénéficiaires de l'**allocation personnalisée d'autonomie** (APA) à domicile sont moins nombreux au sein de l'aire (106,3 pour 1 000 personnes de 75 ans et plus en 2005), que dans le département (129,6 ‰), qu'en région (117,7 ‰) et qu'au niveau national (149,4 ‰).

En 2004, on recense 404 **demandeurs en fin de mois (DEFM) de catégorie 1** dans l'aire d'Anizy-le-Château.

La proportion d'hommes est de 56,4 %, ce qui est plus élevé que dans l'Aisne (53,2 %) et qu'en Picardie (51,9 %).

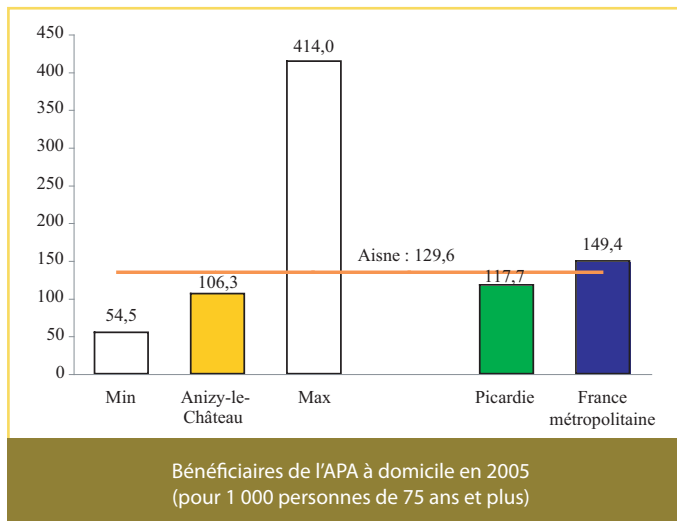
Les DEFM de moins de 25 ans et ceux de 50 ans et plus sont également plus nombreux dans l'aire que dans le département et la région : respectivement 26,2 % et 17,1 % dans l'aire contre 25,4 % et 14,2 % dans l'Aisne et 24,8 % et 13,6 % en Picardie. Par contre, les DEFM de 25 à 49 ans sont moins nombreux : 56,7 % contre 60,4 % et 61,6 %.

Enfin, le pourcentage de DEFM de plus d'un an d'ancienneté est moins élevé dans l'aire (37,6 %) que dans l'Aisne (38,5 %), mais reste plus important qu'en Picardie (33,9 %).

L'aire compte peu d'allocataires du **revenu minimum d'insertion** (RMI) : 23,7 allocataires pour 1 000 ménages contre 42,3 ‰ dans l'Aisne et en Picardie et 41,9 ‰ en France métropolitaine.

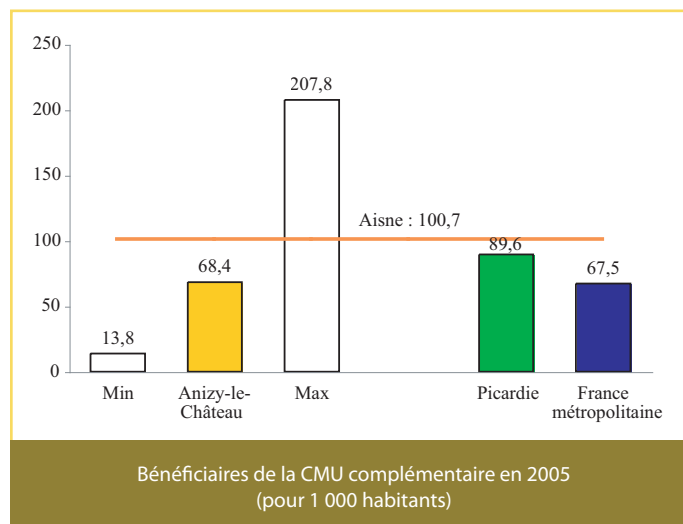
De la même façon, le taux d'allocataires du RMI parmi les familles monoparentales et parmi les couples est sensiblement plus bas dans l'aire que dans les entités de référence : respectivement 41,6 ‰ et 8,5 ‰ dans l'aire contre 140,2 ‰ et 15,8 ‰ dans le département et 133,4 ‰ et 14,5 ‰ en région.

Le taux d'allocataires du RMI chez les 25-49 ans apparaît également plus faible dans l'aire : 19,2 ‰ contre 35,6 ‰ dans l'Aisne et 33,4 ‰ en Picardie.



Sources : Conseils généraux 02, 60 et 80, Insee, OR2S

2



Sources : Cnam, MSA, RSI, Insee, OR2S

Concernant la **couverture maladie universelle (CMU) de base**, l'aire dénombre 7,3 allocataires pour 1 000 personnes en 2005. Ce taux est inférieur au département (10,7 ‰) et à la région (16,1 ‰).

De même, la **CMU complémentaire** concerne sensiblement moins de personnes dans l'aire (68,4 ‰) que dans l'Aisne (100,7 ‰) et qu'en Picardie (89,6 ‰).

→ Professionnels de santé

Une bonne densité de spécialistes mais des consultations majoritairement en dehors de l'aire

En novembre 2006, l'aire d'Anizy-le-Château compte 8 **médecins généralistes** libéraux et mixtes, soit une densité de 8,0 pour 10 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles de l'Aisne (8,9), de la Picardie (9,7) et de la France métropolitaine (11,2).

Ces médecins ont en moyenne 49,1 ans et sont donc plus jeunes que leurs confrères du département (51,1 ans) et d'âge équivalent à ceux de la région (49,4 ans) et du niveau national (49,8 ans). En outre, aucun de ces généralistes n'a 55 ans ou plus.

Une seule femme exerce parmi cet effectif, soit une proportion de 12,5 % (22,1 % dans l'Aisne, 27,6 % en Picardie et 29,4 % en France métropolitaine).

Six **médecins spécialistes** (dont une femme) exercent dans l'aire, soit une densité de 6,0 pour 10 000 habitants. Cette densité est plus élevée que dans l'Aisne (4,7), proche de la Picardie (5,2) et moins forte qu'en France métropolitaine (8,8).

L'âge moyen de ces spécialistes est de 53,3 ans : ils sont en moyenne d'âge équivalent aux médecins du département (52,7 ans) et plus âgés que ceux de la région (52,0 ans) et du niveau national (49,8 ans).

Trois d'entre eux ont 55 ans et plus, soit la moitié de l'effectif (38,4 % dans le département, 37,1 % en région et 39,3 % au niveau national).

Au 31 décembre 2007, 5 **chirurgiens-dentistes** sont installés dans l'aire d'Anizy-le-Château. Cela représente une densité de 5,0 pour 10 000 habitants, ce qui est plus que dans l'Aisne (4,3) et qu'en Picardie (4,0), mais moins qu'en France métropolitaine (6,2).

Ils ont en moyenne 48,8 ans, soit une moyenne supérieure à celle des entités géographiques de référence (47,2 ans dans le département, 48,2 ans en région et 47,8 ans au niveau national) et deux d'entre eux ont 55 ans ou plus.

Cet effectif compte 3 femmes, soit 60,0 % de l'effectif (32,5 % dans l'Aisne, 29,2 % en Picardie et 33,9 % en France métropolitaine).

Les **auxiliaires médicaux** sont 14 dans l'aire, soit une densité de 14,1 pour 10 000 habitants. Cette densité est proche de celles de l'Aisne (14,7) et de la Picardie (13,8) et inférieure à celle de la France métropolitaine (21,9). La moyenne d'âge est de 39,7 ans, ce qui est plus jeune que leurs confrères du département (43,7 ans), de la région (43,5 ans) et du pays (43,6 ans).

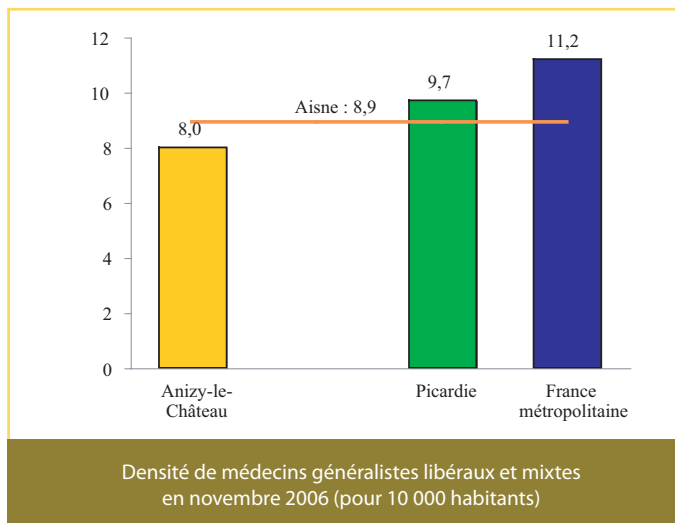
Onze femmes font partie de cet effectif, soit 78,6 % des auxiliaires médicaux de l'aire (71,5 % dans l'Aisne, 71,0 % en Picardie et 69,0 % en France métropolitaine). Une seule auxiliaire a 55 ans ou plus.

L'aire d'Anizy-le-Château recense 8 **infirmiers** en avril 2007, représentant une densité de 8,0 pour 10 000 habitants, ce qui est proche de la densité de l'Aisne (8,5), inférieur à la France métropolitaine (11,2) et plus élevé qu'en Picardie (7,1).

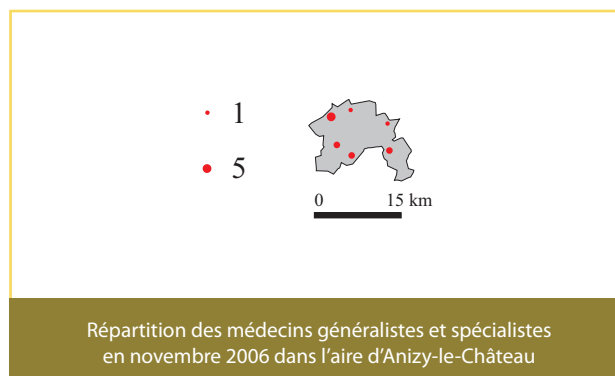
Ces infirmiers ont en moyenne 42,3 ans et sont plus jeunes que leurs confrères du département (44,3 ans), de la région (44,6 ans) et du niveau national (44,9 ans). Aucun de ces infirmiers n'a 55 ans ou plus.

Sept femmes exercent dans l'aire soit 87,5 % de l'effectif, ce qui est proche des entités géographiques de référence.

Enfin, 4 **pharmacies** sont installées dans l'aire, soit une densité de 4,0 pour 10 000 habitants, densité proche de celle de l'Aisne (3,5) et de la Picardie (3,3).



Sources : Adeli, Insee, OR2S



Sources : Adeli, OR2S

Entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2006, 68,9 % des patients ayant consulté leur médecin généraliste l'ont fait dans l'aire d'Anizy-le-Château (et 14,7 % dans le canton de Laon).

En revanche, les consultations chez les spécialistes ont lieu majoritairement en dehors de l'aire : 48,3 % et 44,2 % des consultations d'ophtalmologie se situent respectivement à Soissons et à Laon ; les mêmes lieux drainent 56,2 % et 36,7 % des consultations de gynécologie médicale.

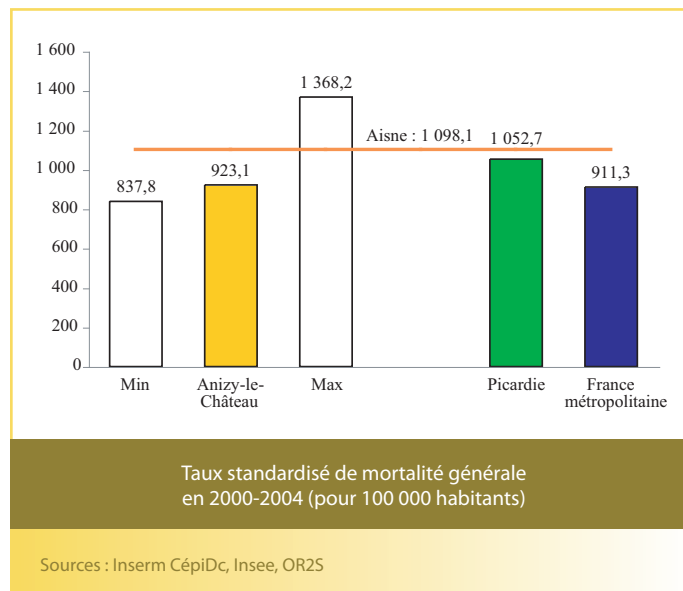
Par ailleurs, 66,7 % des consultations de dermatologie ont lieu à Laon (et 23,5 % à Soissons). Laon draine également la majorité des consultations chez les gynécologues obstétriciens (38,9 %) mais un pourcentage important a également lieu au sein même de l'aire d'Anizy-le-Château (20,1 %).

→ Mortalité et ALD

Une mortalité générale moins forte qu'en Picardie et proche de la France métropolitaine

En 2000-2004, l'**espérance de vie** à la naissance dans l'aire d'Anizy-le-Château est de 75,1 ans chez les hommes et 82,2 ans chez les femmes.

Ces espérances de vie sont supérieures à celles de l'Aisne (73,3 ans et 81,4 ans) et de la Picardie (74,1 ans et 81,7 ans) mais demeurent inférieures à celles de la France métropolitaine (75,9 ans et 83,2 ans).



Durant cette période, l'aire d'Anizy-le-Château connaît une **mortalité générale** de 923,1 pour 100 000 personnes (73 décès annuels, dont 42 hommes). Ce taux est inférieur au département (1 098,1), à la région (1 052,7) et proche du niveau national (911,3).

Le taux de **mortalité prématurée** est de 276,6 pour 100 000 habitants (24 décès annuels, dont 16 hommes). Ce taux est proche du niveau départemental (277,8), et supérieur aux niveaux régional (262,7) et national (221,5).

Globalement, les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire représentent à elles deux respectivement 34,8 % et 21,6 % des décès de l'aire, soit plus de la moitié des décès.

Les **tumeurs** sont responsables de 37,8 % des décès masculins et de 30,8 % des décès féminins. Au deuxième rang des causes de mortalité, les femmes décèdent davantage que les hommes de maladies de l'**appareil circulatoire** : 25,0 % contre 19,1 %.

Suivent ensuite les **causes externes** de mortalité comprenant accidents et suicides, qui engendrent 16,3 % des décès masculins et 6,4 % des décès féminins.

L'aire d'Anizy-le-Château affiche un taux de mortalité par **suicide** (24,2 pour 100 000) plus élevé que dans l'Aisne (22,8), qu'en Picardie (23,1) et qu'en France métropolitaine (18,0).

La mortalité par **accident de circulation** est quant à elle quasiment trois fois plus importante dans l'aire (30,3) qu'en France métropolitaine (10,8) et deux fois plus élevée que dans l'Aisne (15,2) et qu'en Picardie (14,3).

Le taux de **séjours hospitaliers** dans l'aire est de 274,6 pour 1 000 en 2004-2005, ce qui est inférieur à ceux de l'Aisne (291,5 ‰) et de la Picardie (289,3 ‰). Cela représente 2 605 séjours d'habitants de l'aire en moyenne par an.

Concernant les nouvelles **admissions en affections de longue durée**, en 2004-2005, les tumeurs malignes et le diabète sont les deux principales causes d'admissions : à eux deux, ils totalisent 42,2 % des nouvelles admissions.

Le diabète fait partie des maladies qui à terme entraînent d'autres pathologies telles que des complications neurologiques, ophtalmologiques, cardiovasculaires ou rénales. Une étude met d'ailleurs en évidence une non prise en charge en ALD d'environ un cas sur quatre.

Le taux d'admissions en ALD pour **diabète** compliqué dans l'aire est de 298,7 pour 100 000 en 2004-2005, soit moins que dans l'Aisne (345,7) et qu'en Picardie (311,4) mais plus qu'en France métropolitaine (266,5). Cela représente 29 nouveaux bénéficiaires par an, dont 15 sont des hommes.

	Femmes			Hommes		
	Nombre annuel de nouvelles admissions en ALD	Poids des nouvelles admissions (en %)	Classement Femmes	Nombre annuel de nouvelles admissions en ALD	Poids des nouvelles admissions (en %)	Classement Hommes
Tumeurs malignes	20	25,7	1	32	28,2	1
Diabète	14	17,4	2	15	13,4	2
Pathologies cardiaques graves	8	9,8	3	7	6,2	6
Affections psychiatriques de longue durée	5	6,9	4	10	8,9	4
Hypertension artérielle sévère	5	6,4	5	8	7,5	5
Maladie coronaire	4	5,6	6	12	10,4	3
Accident vasculaire cérébral	4	5,4	7	5	4,3	8
Maladie d'Alzheimer et autres démences	3	3,4	8	3	2,6	10
Polyarthrite rhumatoïde évolutive	3	3,3	9	1	0,5	15
Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses	1	1,9	10	2	2,2	11
Artériopathies chroniques	1	1,7	12	7	5,9	7
Insuffisance respiratoire chronique	1	1,7	13	3	2,8	9
Autres causes de nouvelles admissions	8	10,7	-	8	7,2	-
Total	79	100		113	100	

Principales causes de nouvelles admissions en ALD dans l'aire en nombre et en pourcentage de l'ensemble, par sexe, en 2004-2005

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee, OR2S

→ Maladies de l'appareil circulatoire

Des taux d'admissions en ALD élevés pour les accidents vasculaires-cérébraux, la maladie coronaire et l'hypertension artérielle sévère

Les **maladies de l'appareil circulatoire** ont entraîné en 2004-2005, 62 nouvelles admissions par an dans l'aire, dont 39 hommes. Cela représente un taux de 705,9 dans l'aire contre 605,1 dans l'Aisne, 602,0 en Picardie et 586,1 en France métropolitaine.

En 2004-2005, ces maladies sont responsables de 284 séjours hospitaliers d'habitants de l'aire en moyenne par an, soit un taux de 31,5 ‰ contre 29,7 ‰ dans l'Aisne et 27,8 ‰ en Picardie.

Le taux de mortalité pour ces pathologies est de 230,5 pour 100 000 personnes en 2000-2004 (16 décès dont 8 hommes), ce qui est sensiblement inférieur aux taux de l'Aisne (331,5), de la Picardie (314,2) et de la France métropolitaine (271,8).

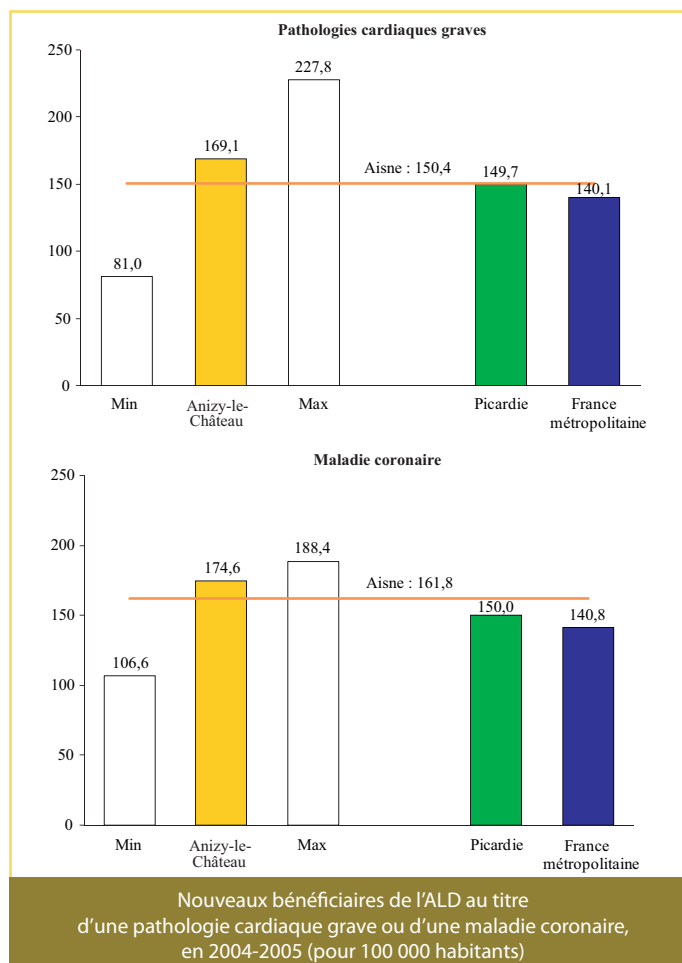
En 2004-2005, 77 séjours hospitaliers d'habitants de l'aire par an sont dus à des **cardiopathies ischémiques**, ce qui représente un taux de 8,5 séjours pour 1 000 habitants contre 6,8 ‰ dans le département et 6,1 ‰ en région.

Cette pathologie engendre une mortalité de 64,1 pour 100 000 personnes en 2000-2004 (soit 4 décès annuels dont 3 hommes). Ce taux est inférieur à ceux de l'Aisne (90,8), de la Picardie (86,6) et de la France métropolitaine (74,6).

En 2004-2005, 9 personnes (dont 5 hommes) ont été admises en ALD suite à un **accident vasculaire cérébral** (AVC). Cela représente un taux d'admissions de 105,1 pour 100 000, ce qui est sensiblement supérieur aux taux du département (55,0), de la région (56,1) et du niveau national (60,5).

Sur cette même période, ce sont 36 séjours hospitaliers d'habitants de l'aire par an qui sont dus à un AVC (autant d'hommes que de femmes), soit 4,2 séjours pour 1 000 habitants contre 2,7 ‰ dans l'Aisne et 2,8 ‰ en Picardie.

En revanche, le taux de mortalité de l'aire (64,7) est inférieur à ceux de l'Aisne (74,0) et de la Picardie (69,6) et proche de celui de la France métropolitaine (63,4). Ce sont 5 décès annuels dans l'aire, dont 3 femmes et 2 hommes.



Les **pathologies cardiaques graves** ont engendré 15 nouvelles admissions annuelles en ALD (8 femmes et 7 hommes) soit un taux de 169,1 pour 100 000 dans l'aire d'Anizy-le-Château. Ce taux est supérieur au département (150,4), à la région (149,7) et au niveau national (140,1).

La **maladie coronaire** est quant à elle responsable de 16 nouvelles admissions en ALD en moyenne par an, dont 12 pour les hommes. Ceci entraîne un taux d'admissions de 174,6 pour 100 000, ce qui est supérieur aux taux d'admissions de l'Aisne (161,8), de la Picardie (150,0) et de la France métropolitaine (140,8).

Concernant l'**hypertension artérielle sévère**, 14 personnes de l'aire (dont 8 hommes) ont été admises annuellement en ALD en 2004-2005, soit un taux d'admissions de 167,6 pour 100 000. Ce taux est supérieur à celui de l'Aisne (149,0) et proche de ceux de la Picardie (164,4) et de la France métropolitaine (170,2).

Le nombre de nouveaux bénéficiaires de cette ALD est inférieur à la morbidité réelle car cette pathologie est souvent ignorée, ou non déclarée si le patient bénéficie déjà d'une exonération du ticket modérateur pour une autre affection de longue durée.

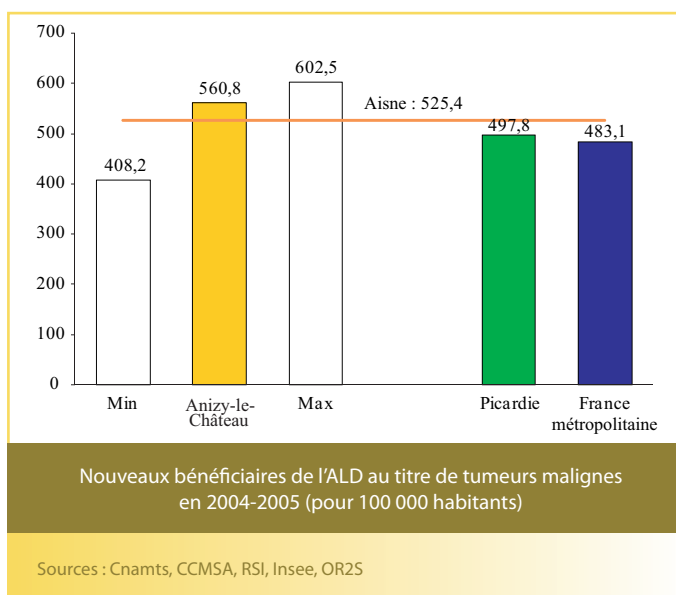
→ Cancers et tumeurs

De forts taux d'admissions en ALD pour cancers de la prostate et colorectal mais des mortalités faibles pour ces cancers

Les **tumeurs malignes** sont responsables en moyenne par an de 52 nouvelles admissions en ALD dans l'aire en 2004-2005, dont 20 femmes et 32 hommes. Ceci correspond à un taux d'admissions de 560,8 pour 100 000 habitants, soit plus que dans l'Aisne (525,4), qu'en Picardie (497,8) et qu'en France métropolitaine (483,1).

En 2004-2005, 200 séjours hospitaliers par an d'habitants de l'aire sont dus à des tumeurs malignes (117 hommes et 83 femmes), soit un taux de séjours de 20,6 ‰ contre 23,0 ‰ dans l'Aisne et 24,3 ‰ en Picardie.

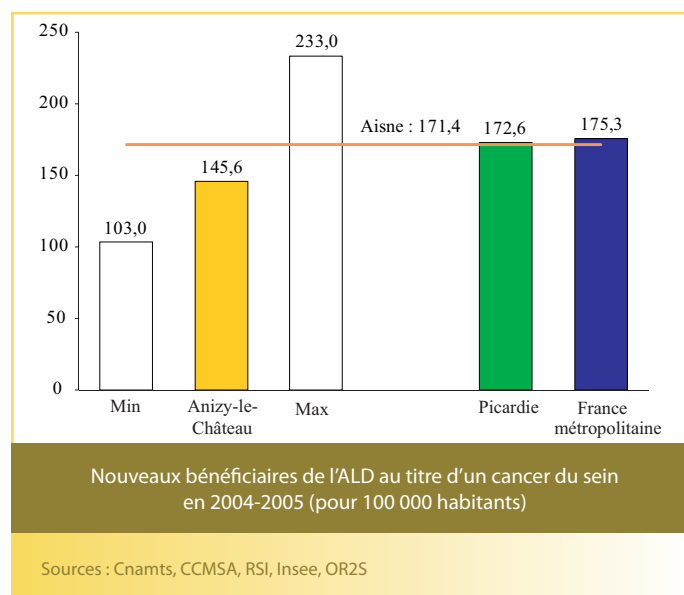
Le taux de mortalité pour ces pathologies (284,5 pour 100 000 personnes en 2000-2004, soit 25 décès annuels dont 16 hommes) est inférieur à l'Aisne (295,9), proche de la Picardie (286,6) et supérieur à la France métropolitaine (257,8).



Le **cancer de la prostate** présente un taux d'admissions en ALD élevé dans l'aire d'Anizy-le-Château : 321,7 pour 100 000 habitants dans l'aire contre 240,7 dans le département, 209,5 en région et 198,0 au niveau national (12 admissions annuelles dont 10 chez les 65 ans et plus). Cette tendance s'accroît chez les 65 ans et plus qui présentent un taux de 1 743,5 pour 100 000, ce qui est sensiblement supérieur à ceux de l'Aisne (1 122,9), de la Picardie (969,5) et de la France métropolitaine (915,3).

En 2004-2005, 16 séjours hospitaliers d'habitants de l'aire sont dus à ce cancer, ce qui correspond à un taux de 4,1 séjours pour 1 000 habitants (4,3 ‰ dans l'Aisne et 3,9 ‰ en Picardie).

En outre, en 2000-2004, le cancer de la prostate a provoqué 2 décès, soit un taux de 16,5 pour 100 000 hommes. Ce taux est nettement inférieur aux taux du département (59,2), de la région (53,8) et du niveau national (45,1).

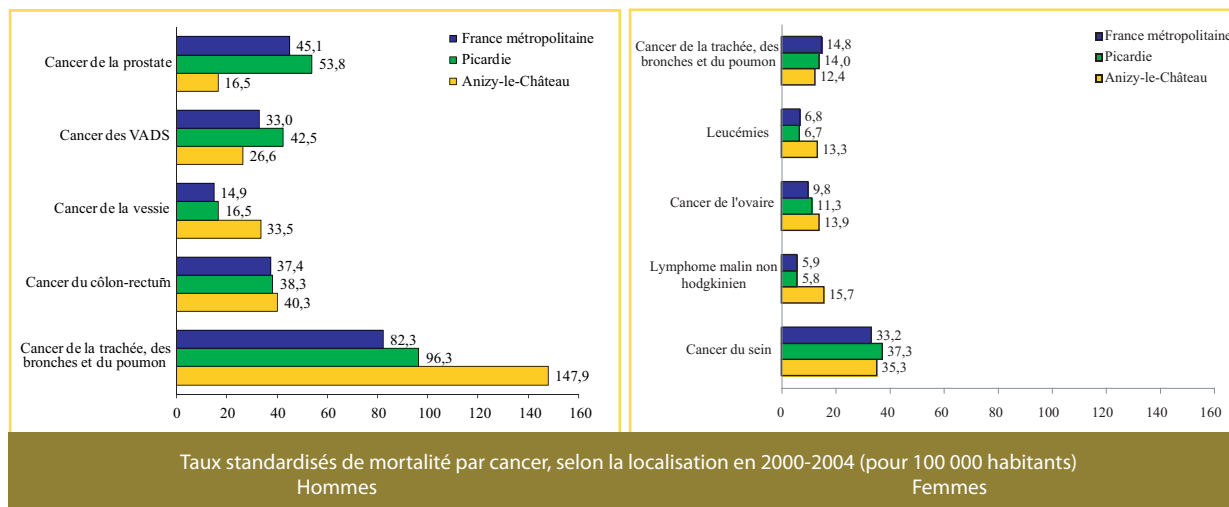


Le **cancer du sein** est responsable de 7 nouvelles admissions par an en ALD dans l'aire en 2004-2005, dont 5 pour des femmes de moins de 65 ans. Le taux d'admissions correspondant (145,6 pour 100 000) est inférieur à ceux de l'Aisne (171,4), de la Picardie (172,6) et de la France métropolitaine (175,3).

Le cancer du sein est la cause de 24 séjours hospitaliers d'habitantes de l'aire en moyenne par an entre 2004 et 2005, soit un taux de 4,5 séjours pour 1 000 femmes (4,4 ‰ dans l'Aisne et en Picardie).

De 2000 à 2004, l'aire compte 2 décès annuels moyens par cancer du sein, soit un taux de mortalité de 35,3 pour 100 000 femmes. Ce taux est proche du département (36,5), de la région (37,3) et du niveau national (33,2).

→ Cancers et tumeurs



Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Le taux d'admissions en ALD pour **cancer du côlon-rectum** est plus élevé dans l'aire que dans les entités géographiques de référence : 62,3 pour 100 000 dans l'aire d'Anizy-le-Château (3 hommes et 3 femmes en moyenne par an) contre 48,7 dans l'Aisne, 46,8 en Picardie et 48,4 en France métropolitaine.

En 2004-2005, 18 séjours hospitaliers d'habitants de l'aire sont dus à cette pathologie soit 2,0 séjours pour 1 000 habitants contre 2,3 ‰ dans l'Aisne et en Picardie.

La mortalité (2 décès par an) est à l'inverse plus faible dans l'aire (22,2 pour 100 000 habitants en 2000-2004) que dans les zones de référence : 30,1 dans le département, 28,9 en région et 27,8 au niveau national.

En 2004-2005, le **cancer des voies aérodigestives supérieures** (VADS) représente 12 séjours hospitaliers d'habitants de l'aire en moyenne par an (dont 9 hommes), soit un taux de 1,2 ‰ proche du département (1,4 ‰) et de la région (1,5 ‰).

En 2000-2004, ce cancer engendre un taux de mortalité de 14,7 pour 100 000 dans l'aire d'Anizy-le-Château (2 décès par an en moyenne dont 1 homme), soit sensiblement moins que dans le département (23,5), qu'en région (22,2) et qu'au niveau national (17,3).

En 2004-2005, 18 séjours hospitaliers d'habitants de l'aire en moyenne par an (dont 15 hommes) sont dus au **cancer de la trachée, des bronches et du poumon**, soit un taux de 1,7 ‰, ce qui est inférieur à ceux de l'Aisne (2,5 ‰) et de la Picardie (2,8 ‰).

Ce cancer est responsable d'un taux de mortalité de 69,9 pour 100 000, soit plus que dans l'Aisne (51,8), qu'en Picardie (50,0) et qu'en France métropolitaine (44,0). En 2000-2004, ces cancers ont engendré 7 décès en moyenne par an dans l'aire, dont 6 hommes.

→ Asthme

En 2006, 822 assurés du régime général ont **reçu un traitement contre l'asthme*** (433 femmes et 389 hommes), quelle que soit la sévérité de l'asthme, soit **10,4 % des assurés** de l'aire d'Anizy-le-Château. Ce taux est proche de ceux de l'Aisne (10,8 %) et de la Picardie (10,3 %). Les taux féminins et masculins sont équivalents dans l'aire : 10,5 % des femmes et 10,4 % des hommes.

Les 0-12 ans sont 14,6 % à avoir reçu un traitement pour cette pathologie dans l'aire de Anizy-le-Château, soit 200 jeunes en 2006. Ce taux est plus élevé que les taux départemental (12,6 %) et régional (12,0 %). Les filles de l'aire sont moins concernées que les garçons : 11,8 % des filles (10,3 % dans l'Aisne et 10,1 % en Picardie) contre 17,3 % des garçons (14,8 % et 13,9 %).

* Certains médicaments pris en compte peuvent aussi avoir été prescrits pour des bronchites chroniques, surtout chez les personnes âgées.

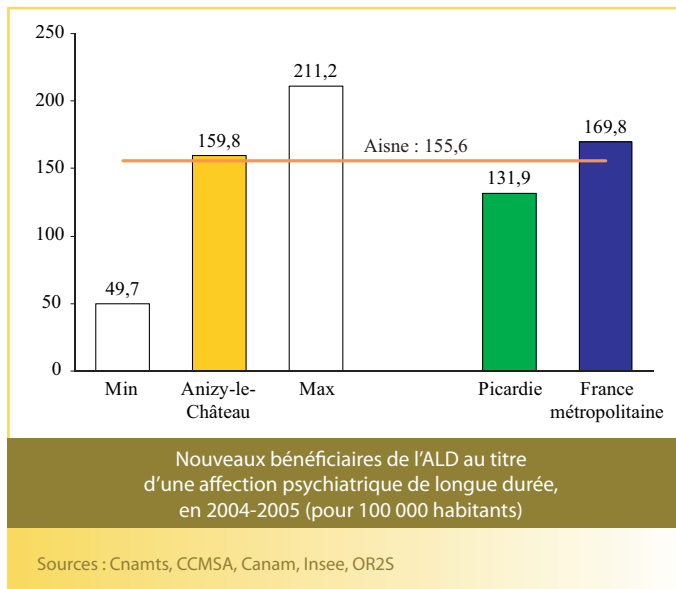
→ Maladies du système nerveux et affections psychiatriques

Un taux d'admissions en ALD pour la maladie d'Alzheimer et autres démences plus faible qu'en Picardie et qu'en France métropolitaine

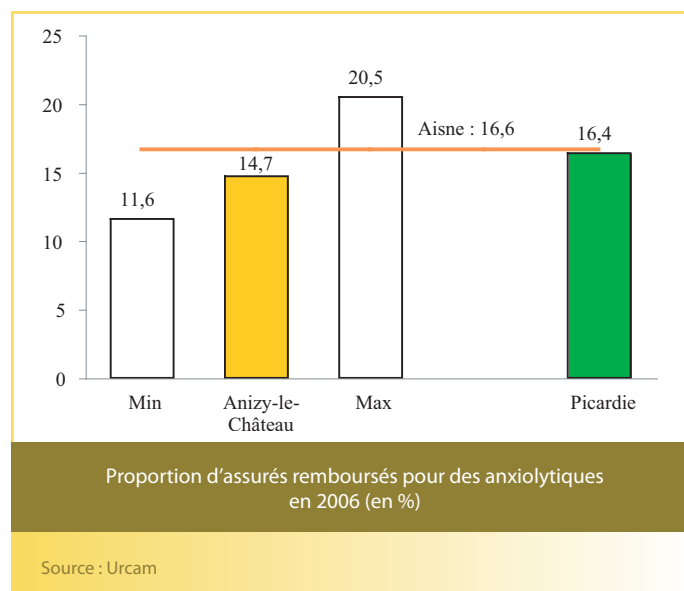
L'aire d'Anizy-le-Château compte en 2004-2005, 16 nouvelles admissions en ALD pour **affections psychiatriques de longue durée** en moyenne par an, dont 10 hommes. Ceci représente un taux de 159,8 pour 100 000 habitants, ce qui est proche de l'Aisne (155,6), inférieur à la France métropolitaine (169,8) mais supérieur à la Picardie (131,9).

Le taux de séjours hospitaliers pour troubles mentaux et comportementaux est plus faible dans l'aire que dans l'Aisne et qu'en Picardie (respectivement 4,3 ‰ contre 6,4 ‰ et 7,5 ‰). Ce sont chaque année 43 hospitalisations d'habitants de l'aire en moyenne en 2004-2005 (25 hommes et 18 femmes).

En 2004-2005, 6 personnes de l'aire en moyenne par an (autant d'hommes que de femmes) ont été admises en ALD pour **maladie d'Alzheimer** et autres démences, soit un taux de 74,9 pour 100 000. Ce taux est inférieur à l'Aisne (89,0), à la Picardie (89,5) et à la France métropolitaine (86,2).



En 2006, 22 personnes de l'aire (6 hommes et 16 femmes) ont été **traitées par un médicament anti-Alzheimer**, soit 2,6 % des habitants de 70 ans ou plus du régime général. Ce taux est inférieur à celui de l'Aisne (3,2 %) et proche de la Picardie (2,8 %). Les femmes sont davantage traitées que les hommes (3,1 % contre 1,8 %), mais ces taux restent en deçà de ceux du département et de la région (respectivement 3,6 % et 3,2 % pour les femmes et 2,3 % et 2,1 % pour les hommes).



En 2006, 22,5 % des assurés sociaux du régime général de l'aire ont été **remboursés au moins une fois pour un psychotrope** (1 715 personnes, 26,7 % des femmes et 17,8 % des hommes), soit moins que dans le département (24,7 %) et qu'en région (24,1 %).

Les **anxiolytiques** représentent la classe de psychotropes la plus remboursée. En 2006, 14,7 % des assurés ont été remboursés au moins une fois pour un anxiolytique (1 117 personnes, 18,8 % des femmes et 10,0 % des hommes). Cette proportion est également inférieure à l'Aisne (16,6 %) et à la Picardie (16,4 %).

La consommation d'**antidépresseurs** concerne 6,6 % des assurés sociaux de l'aire (8,3 % des femmes et 4,7 % des hommes), soit 510 personnes, ce qui est également en dessous des moyennes départementale (8,6 %) et régionale (8,3 %).

La proportion d'assurés sociaux remboursés pour un **neuroleptique** est de 2,0 % (2,0 % des femmes et des hommes, soit 149 personnes), proportion proche de l'Aisne (1,9 %) et de la Picardie (1,6 %).

Les consommations de **normothymiques** (traitement de la psychose maniaco-dépressive), de **substitution aux opiacés** (méthadone et Subutex®) et de **traitement de la dépendance à l'alcool** concernent moins de 1 % des assurés de l'aire : respectivement 0,2 % (18 personnes), 0,1 % (7 personnes) et 0,3 % (25 personnes).

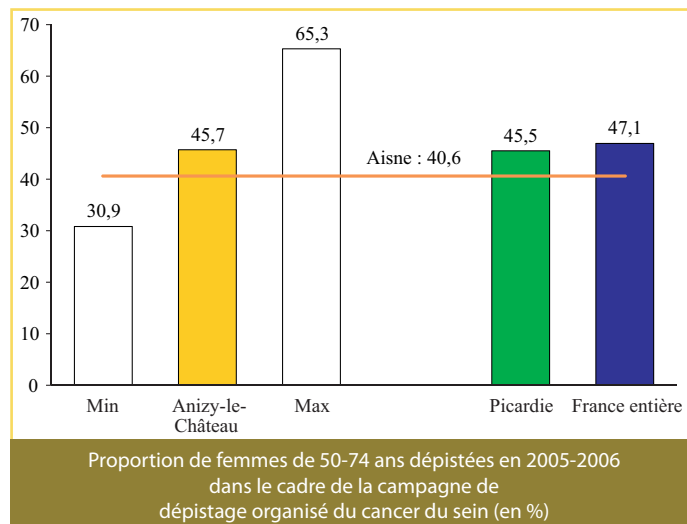
Ces chiffres de consommation de médicaments sont liés à la fréquence de la maladie correspondante dans la population, à la tendance des personnes à consulter et à la couverture médicale. Ils dépendent aussi de la façon dont les médecins prennent en charge certaines pathologies où la prescription de médicaments n'est qu'une des possibilités (anxiété notamment).

→ Prévention

Une bonne participation au dépistage organisé du cancer du sein

Durant la campagne de dépistage organisé du **cancer du sein** en 2005-2006, 627 mammographies ont été réalisées auprès de femmes de 50-74 ans de l'aire, soit une participation au dépistage de 45,7 %. Cette participation est meilleure que dans l'Aisne (40,6 %), proche de celle de la Picardie (45,5 %) et inférieure à celle de la France entière (47,1 %).

Le pourcentage de **frottis** réalisés est meilleur dans l'aire en 2006 (18,1 % des femmes de 25 à 64 ans, soit 402 frottis) que dans le département (16,4 %) mais demeure inférieur à la participation régionale (20,8 %).

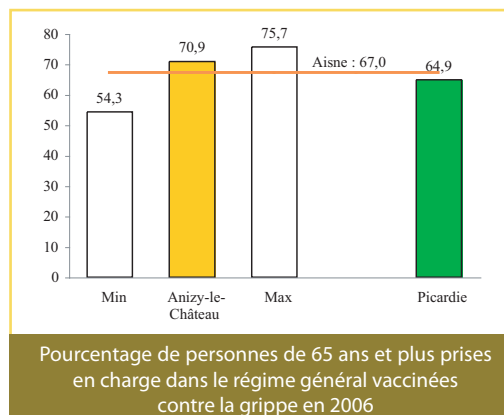


Sources : Aisne Préventis, Adcaso, Adema 80, Insee, OR2S

Le chiffre pour la France entière est issu des données de l'InVs. À titre indicatif, selon cette même source, la Picardie a un taux de 44,9 %.

Parmi les femmes ayant accouché en 2000-2003, 30,8 % ont bénéficié de **moins de 7 consultations prénatales**, ce qui est supérieur à l'Aisne (21,5 %) et à la Picardie (15,7 %).

Le taux de **prématurés** dans l'aire d'Anizy-le-Château est de 6,7 %, soit autant que dans le département (6,1 %) et qu'en région (5,6 %).



Sources : Urcam - Régime général, Erasme Régional

En 2006, 70,9 % des personnes de 65 ans ou plus de l'aire sont **vaccinées contre la grippe**, ce qui est plus important que dans l'Aisne (67,0 %) et qu'en Picardie (64,9 %).

En tout, 802 personnes ont été vaccinées. Les femmes sont moins vaccinées que les hommes : 70,4 % des femmes (65,9 % dans l'Aisne et 64,2 % en Picardie) contre 71,6 % des hommes (respectivement 68,9 % et 66,1 %).

Les personnes de moins de 65 ans inscrites en ALD sont aussi nombreuses à être vaccinées au sein de l'aire (51,6 %) que dans l'Aisne (51,3 %) mais plus qu'en Picardie (46,7 %).

Les hommes sont, cette fois, moins nombreux à être vaccinés (48,8 %, 50,9 % dans le département et 46,1 % en région) que les femmes (54,7 %, 52,2 % dans l'Aisne et 47,6 % en Picardie).

En 2006, 90,8 % des enfants de deux ans de l'aire ont été vaccinés contre **la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la coqueluche** (DTCP), ce qui est moins élevé que dans l'Aisne (92,9 %) et proche de la Picardie (91,3 %).

Concernant la vaccination contre **la rougeole, les oreillons, et la rubéole** (ROR), le taux est de 92,9 % dans l'aire, soit un taux supérieur à la couverture axonaise (91,3 %) et picarde (89,2 %).

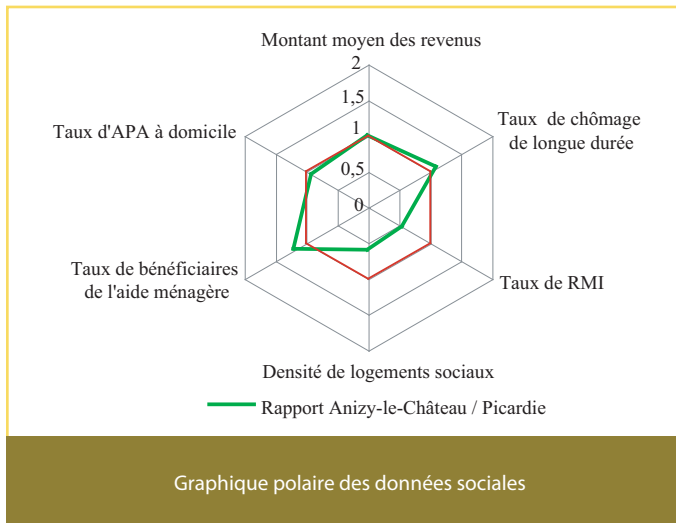
De même, 89,8 % des enfants sont vaccinés contre le **BCG**, ce qui est aussi supérieur à l'Aisne (88,5 %) et à la Picardie (84,6 %).

Enfin, 57,1 % de ces enfants sont vaccinés contre le virus de **l'hépatite B**, soit moins que dans le département (58,2 %) mais plus qu'en région (52,7 %).

Sur les 102 enfants de douze ans de l'aire d'Anizy-le-Château affiliés au régime général, 55,9 % ont **consulté un dentiste, un chirurgien-dentiste et/ou un stomatologue** l'année de leur 12 ans (enfants nés entre le 1^{er} août 1993 et le 31 juillet 1994). Ces consultations sont plus nombreuses que dans l'Aisne (41,2 %) et qu'en Picardie (36,9 %).

De plus, 38,2 % ont bénéficié d'un soin dentaire contre 30,0 % dans le département et 27,4 % en région. Parmi eux, 17 enfants ont eu des soins conservateurs, 11 des actes de chirurgie et 31 des soins d'orthodontie.

→ Graphiques polaires



Sources : DGI, ANPE-DRTEFP, Caf, MSA, Insee, Conseils généraux 02, 60 et 80, OR2S

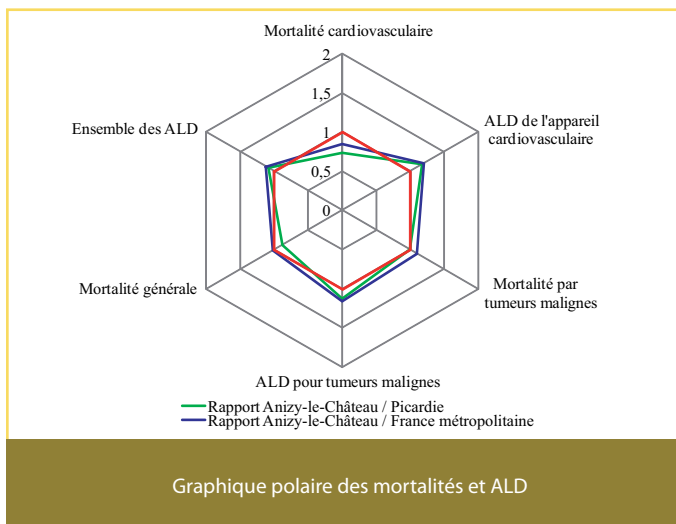
Les revenus moyens des habitants de l'aire d'Anizy-le-Château sont équivalents à ceux des Picards.

L'aire compte davantage de chômeurs de longue durée (rapport de 1,1) et de bénéficiaires de l'aide ménagère (1,2) que la Picardie.

À l'inverse, le taux de RMI, la densité de logements sociaux et le taux d'APA à domicile sont plus faibles dans l'aire qu'en région (rapports de 0,6, 0,6 et 0,9).

La morbidité est décrite par la prise en charge en affection de longue durée (ALD). Cette prise en charge est sollicitée par le médecin et le patient auprès du médecin conseil afin de bénéficier d'un remboursement à 100 % pour les soins en rapport avec la pathologie.

La mortalité est mise ici en relation avec les ALD.



Sources : Inserm CépiDc, Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Les mortalités générale et par maladies cardiovasculaires sont dans des rapports inférieurs à 1 en comparaison avec la région et le niveau national (et égal à 1,0 pour la mortalité générale vis-à-vis de la France métropolitaine).

Or, ce n'est pas le cas pour les admissions en ALD pour maladies de l'appareil circulatoire qui sont, elles, plus nombreuses au sein de l'aire (rapports de 1,2).

La mortalité et les ALD pour tumeurs sont également plus importantes dans l'aire, mais dans une moindre mesure (rapports de 1,1 à 1,2).

Aide à la lecture

Ces graphiques polaires ont pour but de résumer les disparités de l'aire par la mise en évidence d'indicateurs dans les domaines du social, de la morbidité et de la mortalité, ainsi que dans le domaine de la prévention.

Chaque graphique intègre six indicateurs. Chaque indicateur est le rapport entre le taux de l'aire étudiée et celui de la région, noté par un trait vert. Le trait bleu correspond au rapport entre le taux de l'aire et celui de la France métropolitaine.

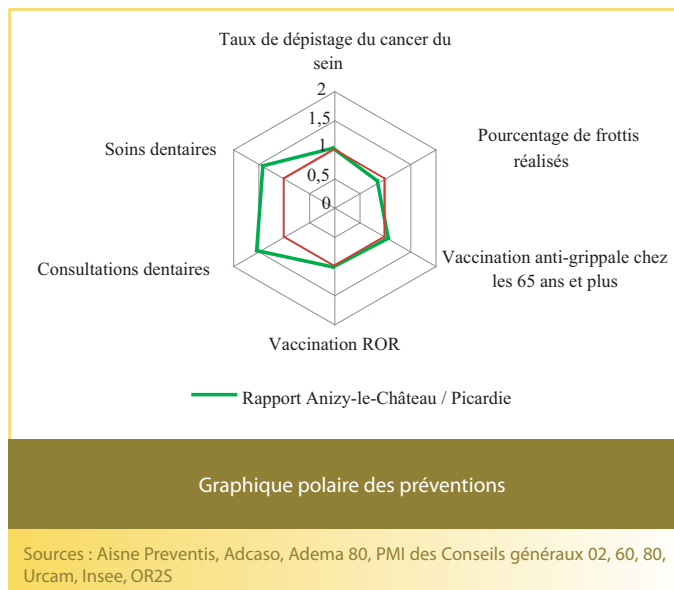
Ainsi, lorsque le rapport est supérieur à 1, le taux décrit dans l'aire est supérieur à celui de la région ou du pays. S'il est inférieur à 1, il est plus faible dans l'aire que dans la région ou le pays.

Le taux de dépistage organisé du cancer du sein est équivalent dans l'aire à celui de la Picardie.

En revanche, la proportion de frottis réalisés est plus faible dans l'aire qu'en région (rapport de 0,9).

Les taux de vaccination contre le ROR et la grippe sont plus importants dans l'aire qu'en Picardie.

Enfin, les consultations chez le dentiste et les soins réalisés apparaissent plus nombreux dans l'aire qu'au niveau régional (rapports respectifs de 1,5 et 1,4).



→ Analyse et spécificité de l'aire

Spécificités de l'aire

La population de l'aire d'Anizy-le-Château présente une espérance de vie meilleure que l'Aisne et que la Picardie, se rapprochant même du niveau national pour les hommes (75,1 ans *versus* 75,9 ans). Le niveau socio-économique y est plus élevé que dans le département et les allocataires du RMI et de la CMU sont moins nombreux qu'en région.

D'autre part, l'indice de fécondité est plus élevé dans l'aire qu'aux niveaux régional et national.

À noter un taux de mortalité sur les routes particulièrement élevé dans l'aire, puisqu'il est près de trois fois supérieur au niveau national (30,3 pour 100 000 en 2000-2004 contre 10,8). Les cancers de la prostate et du côlon-rectum ont des taux d'admissions en ALD plus élevés dans l'aire que dans les entités de référence et des mortalités plus faibles.

Enfin, les données de prévention (dépistage organisé du cancer du sein, vaccination anti-grippale, vaccinations ROR et BCG, consultations et actes dentaires) sont meilleures dans l'aire que dans les entités de référence. Seul le taux de pourcentage de frottis réalisés apparaît en deçà du niveau régional.

Définition des aires Urcam

Afin de déterminer les aires Urcam, il était nécessaire, dans un premier temps, de comparer les profils de recours sanitaire de la population de chaque canton picard (analyse en composantes principales) et, dans un second temps, de déterminer des aires de santé ayant une population avec des profils comparables (classification ascendante hiérarchique).

Trois sources de données ont été utilisées : les données fournies par le CépiDc de l'Inserm concernant les décès survenus dans les établissements de santé ; les données de l'état civil pour les naissances ; les données fournies par l'Urcam de Picardie concernant les consommations de santé (consultations de généralistes et de spécialistes, dépenses de pharmacie).

→ Ce qu'il faut retenir...

L'aire d'Anizy-le-Château compte 192 nouveaux bénéficiaires d'une exonération du ticket modérateur au titre d'une affection de longue durée en moyenne annuelle en 2004-2005, soit un taux de 2 104,9 pour 100 000 habitants. Ce taux est plus élevé que dans l'Aisne (2 039,0), qu'en Picardie (1 946,5) et qu'en France métropolitaine (1 877,1).

L'espérance de vie à la naissance est de 75,1 ans chez les hommes et 82,2 ans chez les femmes.

Mortalité générale

En 2000-2004, l'aire d'Anizy-le-Château présente un taux de mortalité générale (923,1) inférieur au département (1 098,1) et à la région (1 052,7) et se rapprochant du niveau national (911,3).

La mortalité prématurée (décès survenant avant 65 ans) est plus élevée dans l'aire qu'en Picardie et qu'en France métropolitaine : respectivement 276,6 pour 100 000 en 2000-2004 contre 262,7 et 221,5.

Maladies de l'appareil circulatoire

La mortalité par maladies cardiovasculaires apparaît plus faible dans l'aire (230,5) qu'en région (314,2) et qu'au niveau national (271,8), tandis que les admissions en ALD y sont plus importantes (705,9 contre respectivement 602,0 et 586,1) et notamment pour la maladie coronaire, les accidents vasculaires cérébraux et les pathologies cardiaques graves.

Cancers

La mortalité par cancer est proche dans l'aire (284,5) à la Picardie (286,6) et supérieure à la France métropolitaine (257,8).

Le cancer de la prostate présente un taux d'admissions en ALD important (321,7 dans l'aire en 2004-2005 contre 209,5 en région et 198,0 au niveau national) mais un taux de mortalité sensiblement inférieur à la Picardie et à la France métropolitaine (respectivement 16,5 pour 100 000 contre 53,3 et 45,1).

La tendance est la même pour le cancer colorectal : un taux d'admissions en ALD de 62,3 pour 100 000 (46,8 en Picardie et 48,4 en France métropolitaine) et un taux de mortalité de 22,2 pour 100 000 (respectivement 28,9 et 27,8).

Maladies du système nerveux et affections psychiatriques

Les affections psychiatriques de longue durée représentent un taux d'admissions en ALD de 159,8 pour 100 000 en 2004-2005 dans l'aire, contre 131,9 en Picardie et 169,8 en France métropolitaine.

Le taux d'admissions en ALD pour la maladie d'Alzheimer et autres démences est inférieur dans l'aire à la Picardie et à la France métropolitaine : 74,9 contre 89,5 et 86,2 pour 100 000.

Le pourcentage d'assurés sociaux du régime général ayant été remboursés au moins une fois pour un anxiolytique est plus faible dans l'aire (14,7 %) que dans l'Aisne (16,6 %) et qu'en Picardie (16,4 %).

Prévention

Dépistages : le taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein est important dans l'aire (45,7 %) comparé à l'Aisne (40,6 %), équivalent à la Picardie (45,5 %) et inférieur à la France entière (47,1 %). En revanche, le pourcentage de frottis réalisés apparaît plus faible dans l'aire (18,1 %) qu'en région (20,8 %).

Périnatalité : 30,8 % des femmes de l'aire ayant accouché ont eu moins de 7 consultations prénatales ce qui est élevé par rapport à la Picardie (15,7 %).

Vaccination : les taux de vaccination pour le BCG (89,8 %), l'hépatite B (57,1 %) et le ROR (92,9 %) sont meilleurs que ceux relevés au niveau picard ; seul le DTCP reste sous le seuil régional (90,8 % contre 91,3 %). La vaccination antigrippale est également meilleure dans l'aire qu'en région, aussi bien pour les personnes de 65 ans ou plus que pour celles inscrites en ALD (respectivement 70,9 % contre 64,9 % et 51,6 % contre 46,7 %).

Actes dentaires : les enfants de 12 ans de l'aire ont davantage consulté un dentiste (55,9 % contre 36,9 % en Picardie) et bénéficié de soins dentaires (38,2 % contre 27,4 %) que les enfants picards.

Remerciements à la Drass de Picardie,
et plus particulièrement à M. Henri Vivier,
aux services des Conseils généraux, à la DRTEFP,
à la DGI et aux CAF

Ce document a été imprimé à 200 exemplaires en juillet 2009
Il a été rédigé et mis en page par Emilie Pluquet, Anne Ducamp,
Alexandra Fourquier, Olav Favier, Fabien Lhenry, Alain Trugeon (OR2S),
Olivier Zielinski, Jeannine Tison (Urcam),
et Danielle Fontaine (DRSM).